



Bundesamt für Aussenwirtschaft  
Office fédéral des affaires économiques extérieures  
Ufficio federale dell'economia esterna

an	LA	Ko						a/a
Datum	20.08							
Visa	LA	Vo						
EDA	20.08.90							19
Ref.	C 41.780.18.0							

3003 Bern,  
Bundeshaus Ost le 20 août 1990

Ø 031/61 22 16

Ihr Zeichen  
Votre signe  
Vostra sigla

Unser Zeichen  
Notre signe  
Nostra sigla 753.4.1.2 -  
led/gre

Délégation suisse  
près l'OCDE

Paris

## OCDE : Compte-rendus officiels des interventions de la Suisse à la Ministérielle 1990

Monsieur l'Ambassadeur,

Vous nous avez récemment demandé de bien vouloir examiner les projets de texte concernant les interventions de la Suisse à la Ministérielle 1990 que le Secrétariat de l'OCDE envisage d'introduire dans le compte-rendu officiel. Nous avons entretemps consulté les services appropriés des conseillers fédéraux Delamuraz et Felber et nous avons examiné le projet de compte-rendu du Secrétaire d'Etat Blankart.

Dans l'ensemble, les corrections sont mineures. Celles concernant l'intervention du Conseiller fédéral Delamuraz se limitent aux corrections très pertinentes que votre délégation avait proposées en son temps. Le projet de compte-rendu de l'intervention du Conseiller Felber peut être repris tel quel par le Secrétariat de l'OCDE. En ce qui concerne le projet d'intervention du Secrétaire d'Etat Blankart, nous avons apporté quelques modifications rédactionnelles. Vous trouverez ci-joint le dossier complet des corrections dont le Secrétariat de l'OCDE devrait tenir compte.

Nous vous remercions encore une fois pour votre coopération et vous prions d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de notre parfaite considération.

Service OCDE

  
p.o. Patrick Leduc

Annexes : 3 mentionnées

Copie à : Service économique et financier, DFAE  
A l'att. de M. A. Lautenberg, Ministre



116. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Président, M. DELAMURAZ (Suisse) ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participants à la réunion du Conseil au niveau des Ministres et salue plus particulièrement les délégations italienne et japonaise qui ont cette année la charge de la Vice-Présidence.

Il fait ensuite la déclaration suivante :

"Il est clair qu'il n'y a jamais eu deux réunions ministérielles consécutives à l'OCDE qui se ressemblent totalement. Il y a en effet toujours eu des événements économiques, politiques et sociaux qui, d'une ministérielle à l'autre, ont marqué le monde et ont orienté les politiques. Mais il faut reconnaître que jamais dans l'après-guerre, le temps qui s'est écoulé entre deux réunions ministérielles n'a été si chargé d'événements décisifs modifiant profondément certaines des données dans lesquelles les pays Membres ont à travailler.

J'aimerais, en ouvrant cette session qui se situe à un moment crucial de notre développement, que nous nous réjouissions, mes chers collègues, de l'état généralement vigoureux des économies des pays Membres de notre Organisation. Cependant, si je me félicite de cette situation, je ne méconnais pas la menace constante de dérapage inflationniste ~~qui a été le fait de ces derniers mois~~. Je ne méconnais pas non plus la détérioration préoccupante de l'environnement, du moins dans certaines régions du monde, ou pour certaines activités économiques, et je ne mésestime pas non plus les tensions sur les marchés de l'emploi.

Pour relever précisément ces défis, nous pouvons asseoir notre coopération renforcée sur un fondement économique somme toute robuste, mais qui n'aura toute sa valeur que si nous savons, ensemble, préparer les conditions du succès de demain.

Cette réunion ministérielle doit nous y aider. Nous voyons qu'un nombre croissant de pays non membres de l'OCDE, des pays d'Europe centrale et orientale notamment, cherchent à orienter leurs sociétés nationales conformément aux valeurs politiques et économiques qui sont les nôtres ~~depuis toujours~~. Il faut que nous soutenions cette évolution avec fermeté, avec réalisme et avec la volonté ~~de~~ qu'elle se poursuive. Car la mise en place, notamment, de structures économiques rentables dans ces pays, s'accompagne souvent de situations d'instabilité momentanée dans le secteur socio-politique. ~~Elle~~ <sup>cela</sup> réclame que nous ayons, avec ces pays en transformation, la volonté de dépasser ces crises immédiates, <sup>de cr. tensions</sup> et que nous sachions précisément durer pour installer à la longue, avec force et détermination, des sociétés économiques que ces pays nouvellement apparus, ou réapparus, ~~au programme~~ <sup>dans</sup> une Europe libre et libérale veulent faire réussir.

J'aimerais ajouter que cette tâche majeure, face à laquelle, pour la première fois après tant ~~et tant~~ d'années d'existence, notre Organisation est placée, il ne faut pas que nous prétendions l'accomplir au détriment de la coopération pour le développement. En d'autres termes, notre Organisation ne doit à aucun moment privilégier d'une manière quasi-exclusive le dialogue Est-Ouest - si capital soit-il - <sup>au point de</sup> ~~pour~~ oublier le dialogue Nord-Sud, qui demeure pour nous une préoccupation majeure.

Collectivement, nous avons une responsabilité claire; celle de "leadership", non pas dans le sens de prétendre décider pour l'ensemble de la communauté internationale mais bien pour montrer la voie par l'exemple, en traduisant en actes une volonté politique franchement exprimée.

Gardons avec détermination le cap sur la croissance durable, c'est-à-dire une croissance équilibrée - j'appelle croissance équilibrée une croissance quantitative et qualitative, qui marie efficacité économique et équité sociale. Etendons et approfondissons à cette fin la coopération qui mutuellement doit nous renforcer. Soyons disponibles pour soutenir les efforts des pays qui cherchent leur avenir dans des voies qui les rapprochent incontestablement de nous, qu'il s'agisse de pays européens - dont je viens de parler - renouant avec la liberté perdue pendant un demi-siècle; qu'il s'agisse de partenaires dynamiques de la région Asie-Pacifique; qu'il s'agisse des pays en développement dont les besoins, notamment pour ceux d'entre eux qui sont les plus démunis, restent immenses.

Quant à la méthode de travail de cette "lourde" ministérielle de l'OCDE, j'essaierai de n'être pas trop directif, d'autant que je vous ai donné dans la lettre que je vous ai adressé il y a quelques jours les idées majeures que je souhaitais pouvoir suivre quant à la conduite de nos débats. Sachez simplement que la surabondance des matières, et aussi le fait que, pour des raisons internationales, quelques-uns des partenaires à cette réunion ne pourront pas forcément être présents demain, rendent indispensable que nous concentrons nos débats.

Je propose que nous limitions nos interventions à 5 ou 6 minutes. Je propose également que vous ne vous sentiez pas tenus absolument aux textes préparés puisque, de toute façon, ils font partie intégrante des documents de cette réunion, même si vous ne les avez pas prononcés, et seront consignés dans le procès-verbal ~~de cette réunion~~.

Après quelques autres observations sur la procédure et la conduite de la réunion, notamment le fait que les Ministres qui le désirent pourront traiter conjointement de la situation économique (point 117) et de l'environnement (point 121), M. Delamuraz invite les ministres à adopter le projet d'ordre du jour.

En l'absence de commentaires,

#### LE CONSEIL

(116) adopte le projet d'ordre du jour C/MIN(90)1

117. LA SITUATION ECONOMIQUE DANS LA ZONE OCDE :  
LES CONDITIONS DE MAINTIEN D'UNE CROISSANCE  
NON INFLATIONNISTE

- La politique macro-économique
- La réforme structurelle

C/MIN(90)2  
 C/MIN(90)3  
 C/MIN(90)4  
 C/MIN(90)5  
 C/MIN(90)6  
 C/MIN(90)7

Avant de passer la parole au Secrétaire général, le Président remercie celui-ci et ses collaborateurs de leur excellent travail de préparation de la réunion. Il remercie en particulier le Secrétaire général pour la qualité de son document de synthèse qui fait le survol des principales préoccupations de cette session ministérielle, et qui, en faisant plus qu'esquisser des solutions, constitue pour la durée de ces deux jours de discussion, une base de référence sûre, lucide et intelligente.

.../...

Le Président fait la déclaration suivante :

"Messieurs les Représentants de la Yougoslavie, le Conseil au niveau des Ministres enregistre les efforts que vous avez faits, et que vous voulez continuer de faire, dans le sens d'une restauration de l'économie de votre pays. Il vous en remercie et souhaite que ces efforts aboutissent. De surcroît, il prend acte, par son Président, de la déclaration que M. Loncar lui a faite, et qu'il analysera soigneusement".

[Cf. point 123]

[La session est suspendue à 13 heures 10 pour reprendre à 17 heures 30]

\*\*\*\*\*

Le Président fait observer que les Ministres, au cours de leur long déjeuner de travail, notamment consacré à une discussion sur le Communiqué, ont été confrontés aux vrais problèmes. Ils ont été appelés à se prononcer sur des questions qui seront encore abordées en séance plénière le lendemain : l'évolution du commerce international et notamment les négociations de l'Uruguay Round du GATT. Cette dernière question est plus que jamais décisive. En effet, la fin des négociations approche, ainsi que tout ce que représente le succès et la nécessité de succès d'un tel événement. C'est la raison pour laquelle il ne pouvait être question, au niveau des Ministres, de laisser des réponses évasives. Il s'agissait, au contraire de donner un message conséquent qui aille dans le sens de l'exemple et de la responsabilité dont il avait été fait état au cours des débats de la matinée, et que les Ministres de l'OCDE veulent assumer. Cela a exigé beaucoup de temps, mais il était indispensable *de* donner aux négociateurs du GATT, sans bien sûr toutefois, se substituer à eux, une impulsion.

M. Delamuraz suggère ensuite de reprendre la discussion sur la situation économique (point 117) et l'environnement (point 121).

.../...

\*\*\*\*\*

[La discussion sur ces points est interrompue à 17 heures 55 et reprise le lendemain matin à 9 heures 45.]

\*\*\*\*\*

Après avoir souhaité la bienvenue aux Ministres qui viennent d'arriver, le Président propose de poursuivre la discussion sur la situation économique (point 117) et l'environnement (point 121) interrompue la veille. Il invite ensuite les Ministres à être assez brefs sur les questions commerciales (point 118) et celles relatives aux investissements (point 119), qui ont été déjà examinées au cours du long déjeuner de travail du mercredi. Il serait ainsi possible de consacrer à l'importante question des relations de l'OCDE avec les pays non membres (point 120) le temps qui lui est nécessaire. M. Delamuraz donne ensuite la parole à M. Cornell en l'invitant à faire le point ~~sur~~ les résultats des travaux du groupe de rédaction du Communiqué.

.../...

Le Président remercie les orateurs qui se sont exprimés au cours de ce débat. Il existe certes des nuances dans les positions, mais ce qui a surtout frappé M. Delamuraz, ce sont les convergences qui apparaissent à partir de situations économiques qui ne sont pas toutes comparables. Il les voit s'inscrire autour de cinq domaines qui ont été constamment traités pendant la discussion : juguler l'inflation ; améliorer la discipline budgétaire ; stimuler l'épargne mondiale ; poursuivre les réformes structurelles ; et enfin, intégrer la dimension écologique dans les politiques économiques.

\*\*\*\*\*

.../...

- |      |  |   |
|------|--|---|
| 118. | <u>RENFORCEMENT DU SYSTEME MULTILATERAL DES ECHANGES</u>   | C/MIN(90)8<br>C/MIN(90)9<br>C/MIN(90)10 |
|      | - Conduire les négociations d'Uruguay au succès<br>- Crédits à l'exportation                       |   |
| 119. | <u>QUESTIONS RELATIVES AUX INVESTISSEMENTS<br/>INTERNATIONAUX : RENFORCEMENT DE LA COOPERATION</u> | C/MIN(90)11                             |

Le Président rappelle aux Ministres qu'en raison de la longueur du déjeuner de la veille consacré au thème des échanges, il les invite à être aussi bref que possible. Il leur rappelle également <sup>qu'il</sup> ~~que~~ leur a été remis, sous X  
forme de document de séance, une lettre d'un groupe de personnalités des milieux politiques et des milieux d'affaires qui, par l'intermédiaire de M. Lambsdorff, envoient un appel pressant aux Ministres réunis à l'OCDE afin qu'ils mettent tout en oeuvre pour que les négociations d'Uruguay aboutissent en succès.

à un

120. LES RELATIONS DE L'OCDE AVEC LES PAYS NON MEMBRES C/MIN(90)12

- Les pays en développement : la coopération pour le développement dans les années 90
- Dialogue avec les économies dynamiques d'Asie
- L'Europe centrale et orientale : contribution à la réforme économique

Le Président fait observer que plusieurs intervenants au cours du débat qui vient de s'achever ont déjà fait allusion à cette question des relations de l'OCDE avec les pays non membres. Il rappelle que le déjeuner de travail sera l'occasion d'approfondir l'examen de ce ~~problème~~ <sup>thème</sup>. Il indique enfin que le Secrétaire général lui a demandé de faire abstraction de son introduction et ajoute à ce propos que le document de synthèse comporte au chapitre 4 (points 27 et suivants) des considérations générales concernant les relations de l'OCDE avec les pays en développement, les économies dynamiques d'Asie et les pays d'Europe centrale et orientale qui peuvent alimenter la réflexion des Ministres et servir à lancer le débat. Il donne ensuite la parole au premier orateur.

122. CONSULTATIONS AVEC LES REPRESENTANTS DU TUAC ET DU BIAC <sup>S'accomplir</sup>

Le Président indique qu'il a, conformément à la tradition, présidé la veille de l'ouverture de la présente réunion, des consultations avec le TUAC et le BIAC. Celles-ci furent fort intéressantes ; elles s'inscrivaient bien dans l'esprit de l'OCDE et des pays Membres, à savoir qu'il importe que les décideurs n'agissent pas seuls et isolés mais en préservant un contact permanent avec les partenaires économiques et sociaux, c'est-à-dire les syndicats et le patronat. Le TUAC et le BIAC ont soumis des rapports écrits (qui figurent dans la documentation de cette réunion, pour information) ; les résumés des débats du Bureau de la réunion ministérielle avec les Représentants du BIAC et du TUAC sont consignés dans un document (également disponible) dont M. Delamuraz engage vivement les Ministres à prendre connaissance.

LE CONSEIL

- (122) prend note du résumé des consultations, avec les Représentants du TUAC et du BIAC présenté par le Président.

[Le rapport succinct sur les consultations tenues le 29 mai 1990 entre le Bureau du Conseil réuni au niveau des ministres et le TUAC et le BIAC figure ci-joint (Annexe I).]

123. DEMANDE D'ADHESION DE LA YUGOSLAVIE A LA CONVENTION RELATIVE A L'OCDE

Comme le Président l'avait annoncé après les déclarations des représentants de la Yougoslavie (Cf. p>>>)

LE CONSEIL

- (123) prend acte de la déclaration de M. Budimir Loncar, Secrétaire fédéral aux Affaires étrangères de la Yougoslavie, concernant la demande d'adhésion de son pays à l'Organisation.

124. ADOPTION DU COMMUNIQUE

Le Président rappelle que le texte du projet de Communiqué [C/MIN(90)13] a été examiné par les groupes de rédaction et par les Ministres au cours du déjeuner de travail du 30 mai. Les amendements convenus ont été intégrés au texte qui est à présent soumis aux Ministres, pour adoption, sous la cote C/MIN(90)13(3ème Révision).

Le Représentant permanent de l'Italie propose que le Communiqué fasse référence à la déclaration de M. Budimir Loncar, concernant la demande d'adhésion de la Yougoslavie à l'Organisation, et il est convenu que le texte final comprendrait une telle référence.

En l'absence d'autres commentaires,

LE CONSEIL

- (124) adopte le projet de Communiqué [C/MIN(90)13(3ème révision)]

[Le texte du Communiqué, dans sa version finale, a été diffusé sous la cote C(90)90]

125. AUTRES QUESTIONS

## Clôture de la session

Le Représentant de la Belgique (M. Urbain), en son nom personnel et au nom de tous ses collègues, adresse ses remerciements au Président et le

félicite pour les qualités dont il a fait preuve pour conduire une réunion telle que celle-ci : à la fois souple et autoritaire, audacieux sans être téméraire, tenace et obstiné quand il le fallait, il a été par dessus tout efficace et a permis des échanges directs et substantiels débouchant sur une série de consensus positifs.

Le Président remercie M. Urbain <sup>de</sup> ~~pour~~ ses propos aimables. S'il est heureux d'avoir pu, dans les circonstances tout à fait exceptionnelles de l'actualité politico-économique présente, mener à bien cette réunion ministérielle et confirmer ainsi la bonne "santé" de l'OCDE, c'est grâce à la haute qualité des participants et à leur volonté d'apport positif tout au long de ces deux jours.



.../...  
Le Représentant de la Suisse (M. FELBER) fait la déclaration suivante :

"La rapidité et la nature profonde des changements sur la scène internationale mettent en évidence la globalité et l'interdépendance des phénomènes politiques et économiques de notre temps. Les mutations en cours affectent directement les rapports entre l'Organisation et la partie du monde qui se trouve hors de la zone OCDE et dont le rôle et le poids augmentent de jour en jour. Le caractère fortement différencié du développement économique des pays non membres constitue un des paramètres clefs à prendre en considération.

De plus en plus de pays acceptent aujourd'hui l'objectif de l'économie de marché. Certains d'entre eux sont apparus comme des partenaires très performants et comme ayant un impact significatif sur un système économique mondial aujourd'hui largement acquis à la philosophie qui est celle de l'Organisation. La fonction première de l'OCDE ne doit pas être remise en question. La priorité doit continuer à être accordée à la coopération entre pays Membres. Mais, l'OCDE acquiert un attrait croissant pour les nouveaux acteurs. A mesure qu'elle définit sa propre ligne face à de nouveaux partenaires, l'Organisation se doit de conserver son orientation globale, de même qu'elle se doit de maintenir un engagement à la mesure des besoins des pays qui resteront dépendants de démarches d'aide et de soutien. Notre objectif supérieur à tous demeure l'insertion progressive de tous les pays, quel que soit leur degré de développement, dans le système économique international. Il en résulte pour l'Organisation la nécessité d'une approche d'ensemble mais articulée selon des axes différenciés.

Au plan de l'analyse économique, les pôles d'intérêt hors de notre zone (notamment les pays d'Europe centrale et orientale), la région du Pacifique et l'Amérique latine, mais aussi les pays en développement en général (et n'oublions pas tous les pays africains) méritent d'être pris en compte systématiquement et d'une manière encore plus différenciée. Une différenciation semblable s'impose au plan des activités à caractère opérationnel.

S'agissant des pays d'Europe centrale et orientale, une fois le dialogue politique établi, l'OCDE pourrait assez vite assumer un rôle d'accompagnement, de vérification des programmes de réforme économique, notamment en exploitant les possibilités offertes par son très large savoir-faire. Le "Centre de coopération avec les économies européennes en transition" aura donc un rôle de plus en plus important à jouer à cet égard. Une association de ces pays, sur une base ad hoc, à certaines des activités à vocation micro-économique et sectorielle pourrait compléter éventuellement une telle coopération. Différentes enceintes multilatérales s'efforcent d'apporter leur contribution au développement des pays de l'Est, c'est le G-24, la Communauté économique européenne, l'ONU, la CSCE. Dans l'effort de rationalisation des outils de coopération, il ne sera pas difficile à l'OCDE de faire jouer pleinement les énormes atouts qui sont les siens.

En ce qui concerne les économies nouvellement industrialisées, celles du bassin Pacifique plus particulièrement, le moment pour l'engagement d'un dialogue direct entre gouvernements et administrations des parties intéressées nous semble devoir intervenir rapidement. Il serait souhaitable de développer un modèle de participation tenant compte du profil propre à chaque partenaire et fondé sur une convergence d'intérêts entre le nouveau partenaire et l'OCDE.

L'identification des domaines de coopération serait effectuée en fonction des secteurs d'activités importants de l'Organisation : par exemple les échanges, la politique économique, les marchés financiers, les mouvements de capitaux et des transactions invisibles ou d'autres encore.

Tout en partant de situations très différentes, pays d'Europe centrale et orientale, en transition, et économies nouvellement industrialisées tendent vers un même et unique modèle économique. C'est pourquoi nous comprenons que l'idée d'une adhésion suive son cours chez beaucoup de nos partenaires. L'OCDE échappera de moins en moins à une réflexion sur le principe même d'un élargissement possible. Cela implique la définition des impératifs et de la vocation supérieure de l'Organisation, ainsi que l'élaboration de critères politiques, économiques et géographiques. Par ailleurs, les intentions plus ou moins précises relatives à une adhésion future à l'Organisation ne manqueront pas d'influencer les formules de coopération.

Enfin, envers les pays les plus défavorisés, soucieux d'éviter qu'un accroissement des disparités entre pays en développement ne se transforme en hypothèque, voire en menace pour l'avenir de la coopération internationale, nous nous devons non seulement de favoriser l'ouverture de nos marchés mais également de ne pas relâcher nos efforts en matière de coopération au développement et d'analyse des prix des matières premières.

Les réponses que l'Organisation donnera à ces défis ne pourront que s'inscrire dans la tradition d'ouverture au monde et de renforcement du modèle de coopération économique multilatérale fondée sur l'économie de marché. Aucun partenaire ne devrait finalement perdre de l'importance au profit d'un autre, qu'il soit un pays en voie de développement, une économie nouvellement industrialisée ou encore une économie européenne en voie de transition. Cela présuppose enfin que les gouvernements donnent à l'OCDE les moyens nécessaires d'une politique active et appropriée à l'égard des pays et économies non membres."

.../...

.../...

Le Représentant de la Suisse (M. BLANKART) fait la déclaration suivante :

"L'importance du système commercial multilatéral en tant que moteur de croissance économique, la nécessité de faire aboutir le cycle d'Uruguay, font depuis des années l'objet de nos déclarations ministérielles, ici et ailleurs.

Cette année, nous ne pourrions plus nous contenter de déclarations et de communiqués "ritualistiques" habituels. L'heure de vérité a sonné. Dans moins de deux mois nos négociateurs seront appelés à coucher sur le papier les textes contractuels préfigurant les accords que nous devons adopter en décembre et que nos Parlements devront ratifier l'année prochaine. Le moment est donc venu de donner un contenu précis à nos intentions, et de signaler au monde extérieur, qui attend des signaux de notre part, que nous sommes prêts à répondre au triple défi qui nous attend en juillet :

- le défi de la concurrence : Les résultats du cycle de l'Uruguay n'auront un sens que dans la mesure où ils nous feront franchir un pas vers une concurrence accrue. Il ne saurait être question de codifier le degré actuel, insuffisant, de concurrence ;

X  
X  
- le défi de l'intégration économique : le cycle d'Uruguay doit réussir la transition d'un système commercial multilatéral classique, axé essentiellement sur l'abolition des mesures à la frontière, vers un système moderne axé de plus en plus sur les effets commerciaux d'un nombre croissant de politiques non commerciales. C'est le seul moyen de préserver un GATT efficace dans un monde qui a tendance à dépasser le libre-échange traditionnel pour passer à un stade d'intégration économique plus poussée ;

- le défi de l'intégration des pays en développement dans le système : une fois pour toutes le cycle d'Uruguay doit rattacher tous les pays en développement aux droits et aux obligations résultant du système multilatéral. La même chose vaut pour les pays de l'Est qui, eux aussi, doivent être pris à bord du train de croissance que représente le GATT.

X  
X X  
X  
(Monsieur le Président, -)  
Il me paraît essentiel, je l'ai dit, que cette année notre Communiqué donne un contenu plus précis à nos ambitions. Les Ministres de l'OCDE ne se reverront plus jusqu'en décembre. Nous devons donc profiter de cette occasion pour faire avancer une négociation dans laquelle un travail gigantesque reste à accomplir, et qui sur de nombreux points reste bloquée.

Pour la Délégation Suisse, les signaux suivants me paraissent particulièrement importants :

- L'alpha et l'oméga de la négociation demeurent le renforcement des règles du GATT. Il est notamment indispensable de mettre un terme à la sélectivité des mesures de sauvegarde qui frappent la concurrence loyale. Il est tout aussi indispensable d'étendre l'interdiction des subventions à l'exportation à toute une série de subventions internes.

- Le renforcement des règles doit être assorti d'un démantèlement de la protection dans le secteur des textiles - l'accord multifibres doit être

démobilisé une fois pour toutes - de même que dans les nombreux autres secteurs aujourd'hui encore protégés par des mesures non prévues par le GATT : automobiles, acier, semi-conducteurs, machines-outils, etc.

- Le secteur agricole doit être soumis à des règles applicables autant qu'appliquées. Ces règles doivent introduire la discipline et les signaux du marché indispensables à l'assainissement des marchés agricoles mondiaux, ceci sans entraver pour autant le droit que chaque pays devrait avoir de conserver sur son territoire une agriculture.

X  
X  
X  
- Les nouveaux domaines enfin - la protection de la propriété intellectuelle, les services et les investissements - doivent être introduits dans le système multilatéral de telle manière que la globalité et l'unicité du système des échanges mondiaux soit préservées. Le toit de la maison, je pense en particulier au système des règlements de différends et à l'organisation commerciale faîtière que nous pourrions être appelés à créer après la fin du Round, ce toit doit être un toit commun.

X  
X  
Ne soyons pas qu'ambitieux. Devenons concrets, car nos négociateurs et ceux de nombreux autres pays, absents autour de cette table, ont un urgent besoin que nous le devenions. Le succès du cycle d'Uruguay en dépend."

Au terme des débats sur ce point, le Président fait observer qu'il a pu noter, là encore, une grande convergence, pour ne pas parler d'une identité de ~~points de~~ vues quant à la nécessité d'une amélioration, d'un élargissement et d'un approfondissement de la coopération commerciale au niveau mondial, et en particulier quant à la nécessité de faire aboutir favorablement et dans les délais le cycle d'Uruguay du GATT. Il souhaite simplement qu'il ne s'agisse pas là que de déclarations d'intention mais que cela trouvera sa traduction dans les comportements nationaux et internationaux.

\*\*\*\*\*

.../...